

ÉDITO

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE



**René Muratore**  
Président du Conseil de  
Développement

## Un chapitre se ferme, une dynamique à poursuivre !

À l'occasion de la fin de la mandature 2014-2018 du Conseil de Développement, je me devais de remercier la trentaine de membres avec qui j'ai eu le plaisir de partager ces cinq années. Représentants des entreprises de la place portuaire, de leurs salariés, des associations de défense de l'environnement, des collectivités locales, de l'État et personnalités qualifiées intéressées au développement du Port, ils ont œuvré au sein des séances plénières du Conseil et, pour beaucoup d'entre eux, au sein des différentes commissions permanentes.

Le principe même de ces commissions avait été instauré lors de la précédente mandature du Conseil, alors présidé par Michel Grenot dont je salue la mémoire et au côté duquel j'ai eu le plaisir d'être vice-président. À travers ces commissions et les travaux qui y sont menés, le Conseil est allé bien au-delà de ses attributions réglementaires qui lui demandent notamment d'émettre un avis sur le projet stratégique, les principaux investissements de développement et la politique tarifaire du Grand Port Maritime. Avec la nouvelle mandature qui s'annonce, gageons que le travail collaboratif accompli se poursuive afin de pérenniser la dynamique de notre communauté portuaire. Nul doute que les membres du Conseil de Développement, dont le renouvellement va s'engager à partir de janvier prochain, continueront à mener leurs travaux dans cette optique.

## L'ambition présentée aux entreprises portuaires

Devenir d'ici à 2040 le premier territoire littoral à neutralité carbone, c'est la volonté du consortium\* piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et à laquelle contribue Port Atlantique La Rochelle. Les moyens d'y parvenir : réduire fortement nos émissions de CO<sub>2</sub> et compenser nos émissions résiduelles dans leur intégralité. La méthode : s'appuyer sur l'innovation et impliquer tous les acteurs du territoire. L'engagement zéro carbone se matérialise par la candidature à l'appel à projet national « Territoire d'innovation de grande ambition ». Un succès constituera un effet de levier et les entreprises portuaires y prendront toute leur place.



Jean-François Fountaine, Maire et Président de la Communauté d'Agglomération

Le 9 octobre, l'Union Maritime et Port Atlantique La Rochelle ont organisé un petit déjeuner-rencontre à la Maison du Port avec la CdA, l'ensemble des représentants du consortium et les entreprises portuaires. Jean-François Fountaine, Maire et Président de la Communauté d'Agglomération était présent pour exposer le sens de la démarche « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », véritable projet de transition écologique pour le territoire. Les opérateurs portuaires ont bien intégré les opportunités qui s'offrent à eux pour être chacun à leur façon acteur de la démarche.

Comme le rappelle Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et du Développement durable au Port, « Il est tout d'abord possible pour une entreprise de s'impliquer en tant qu'investisseur, par exemple

en renouvelant et en décarbonant son outil de travail, en construisant un bâtiment à énergie positive ou encore en développant une activité liée à l'écologie industrielle et territoriale ». Deuxième axe possible, contribuer en développant une innovation technologique ou organisationnelle en lien avec la sobriété carbone. Troisième possibilité, réduire son empreinte carbone en étant client ou utilisateur d'une technologie ou d'un service innovant. Investir pour réduire ses émissions, innover ou consommer décarboné, trois façons pour les entreprises portuaires de s'intégrer au projet et de faire face aux enjeux de la transition écologique.

\* Composé de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Ville, l'Université, Atlantech et Port Atlantique La Rochelle.



**15 000 km**

La distance moyenne parcourue par une donnée numérique (mail, téléchargement, vidéo, requête web...).



**30**

Le nombre de membres au sein du Conseil de Développement.

**2019-2023**

La prochaine mandature du Conseil de Développement.

## MAISON DU PORT

## Les outils portuaires s'exposent

Port Atlantique La Rochelle a donné carte blanche à Julien Branco pour qu'il livre en photos sa perception du Port. Une exposition dédiée aux outils portuaires permet de dévoiler un premier volet de son travail.



Julien Branco est un photographe amateur pour le moins averti. Habitant du quartier de La Pallice depuis l'enfance, le Port était alors son terrain de jeu.

Dès l'adolescence, il s'est pris de passion pour la photo, empruntant l'appareil reflex de son père qui ne l'utilisait guère. Après avoir acquis la technique nécessaire à l'exercice de son art, Julien Branco a multiplié les sujets, privilégiant toutefois les scènes de la vie portuaire au fil des escales de navires et au gré des variations de lumière.

Cette nouvelle exposition est à découvrir dans le hall de la Maison du Port jusqu'au 14 décembre, 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, 8h-12h30 et 13h30-18h30.

## ACCÈS PERMANENTS

## Renouvellement 2019

Les demandes d'accès permanents au Port pour l'année 2019 sont à renouveler sous Milo avant le 31 décembre 2018 ([www.milo.larochelle.port.fr](http://www.milo.larochelle.port.fr)).



Le renouvellement des demandes d'accès est uniquement informatique et ne donne pas lieu à une nouvelle délivrance de badge.

Plus d'infos : [milo@larochelle.port.fr](mailto:milo@larochelle.port.fr)  
Tél. 05 46 42 35 71

## Le bilan de la mandature 2014-2018

La dernière séance plénière du Conseil de Développement s'est tenue le 19 octobre, elle a clôturé la mandature 2014-2018. L'installation du prochain Conseil de Développement est prévue au printemps 2019.



René Muratore, président du Conseil de Développement, et Valérie Fernandes, vice-présidente.

Cette mandature aura été marquée par une parité effective entre la présidence et la vice-présidence, fonctions respectivement assumées par René Muratore et Valérie Fernandes. Tous les deux sont issus du quatrième collège composé de personnalités qualifiées intéressées au développement du Port. René Muratore en tant que représentant de l'Union Maritime, Valérie Fernandes en tant qu'enseignante-chercheuse au sein d'Excellia Group, anciennement Groupe Sup de Co La Rochelle, et doyenne du corps professoral. Une double activité à travers laquelle elle exerce sur les thématiques relatives au management durable de la supply chain et à l'économie circulaire.

Les deux têtes du Conseil de Développement ont fait leurs débuts dans cette instance lors de la précédente mandature, sous la présidence de Michel Grenot. René Muratore était alors vice-président et Valérie Fernandes, quant à elle, a rejoint le Conseil en octobre 2012. En plus des commissions « Investissements, logistique et équipements », « Qualité, sécurité et relations clients » et « Économie », le début de la mandature 2014-2018 a vu la création d'une quatrième commission consacrée au « Développement durable des entreprises de la place portuaire ». « La mise en place de cette commission a coïncidé avec la signature de la Charte de développement durable, explique René Muratore, pour suivre son évolution et les actions engagées par les membres signataires. Nos commissions ne sont pas là pour répondre à la réglementation puisque leur existence n'a rien d'obligatoire. Leur but est de nous permettre d'aller plus loin sur tous les sujets qui intéressent le Port en étant force de propositions. Tous les membres du Conseil de Développement y sont

invités et à chaque fois une personne ressource de l'autorité portuaire est présente ce qui permet d'avancer plus rapidement dans la résolution des problèmes ou la mise en œuvre des suggestions ». « Ce modèle d'organisation en commissions, complète Valérie Fernandes, est une particularité rochelaise qui fait notre force et que soulignent par ailleurs les représentants de l'État ».

Parmi les réflexions et actions les plus significatives engagées au cours de cette mandature, le président et la vice-présidente citent spontanément celles relevant de la commission « Investissements, logistique et équipements », même si toutes ont leur importance. « Tenir compte des investissements projetés sur les infrastructures et de leur planning de réalisation est primordial », souligne René Muratore. « Cela permet aux opérateurs de prendre en compte des arrêts d'activité ainsi induits », complète Valérie Fernandes. Plus transversale entre les différentes commissions, la prospective à l'horizon 2025 et 2040 est aussi intégrée comme sujet prioritaire : « Il est important d'être en mouvement dans un contexte géopolitique et écologique incertain pour anticiper les grandes évolutions ».

Au cours de la mandature, le Conseil de Développement a systématiquement partagé la synthèse de ses travaux avec le Conseil de Surveillance. « Une fois par an, explique René Muratore, Valérie Fernandes et moi-même avons présenté les thématiques soulevées par nos commissions au cours des mois écoulés et notre feuille de route pour l'année suivante, chacun étant dans son rôle, en bonne intelligence au service de notre communauté portuaire ».

# Le Conseil de Développement à travers ses quatre commissions : le point de vue des acteurs portuaires qui les président

## Vincent Poudevigne

**Président de la commission « Investissements, logistique et équipements », Vincent Poudevigne est par ailleurs directeur général du Groupe Sica Atlantique. Il achève la mandature avec satisfaction et se dit prêt à en entamer une nouvelle en conservant sa commission dont tout l'intérêt, selon lui, est de voir loin.**

Vincent Poudevigne aura présidé cette commission pendant deux mandatures : de 2009 à 2014 puis de 2014 à 2019. Cette commission était précédemment baptisée « Infrastructures logistiques et Environnement ». Son objet a évolué il y a deux ans pour anticiper les évolutions réglementaires à venir. Ces dernières ont en effet imposé aux Grands Ports Maritimes de mettre en œuvre une commission « Investissements » conformément à la loi pour l'économie bleue.

Depuis 2009, trente-huit sujets ont été abordés au sein de la commission que préside Vincent Poudevigne. « *La plupart ont abouti* », se réjouit-il, citant l'approfondissement des accès nautiques, ou la modernisation des infrastructures, notamment au quai Lombard ou au Port de Service en lien avec la commission « Qualité, sécurité et relations clients ». Les passerelles entre commissions sont d'ailleurs réelles car bien des sujets s'avèrent transversaux. « *Nous invitons régulièrement des membres d'autres commissions à participer à nos travaux et parfois même des personnes ressources extérieures au Conseil de Développement. Notre mode de fonctionnement ici à La Rochelle n'est pas forcément le même que celui d'autres grands ports. Il est important de conserver nos rituels, nos traditions de rencontres et d'échanges, maintenir le collectif et la cohésion pour parler d'une seule voix même si les opérateurs portuaires que nous sommes sont bien souvent concurrents* ». Faire passer la même idée, regarder dans la même direction, voici résumé le credo de Vincent Poudevigne qui se tourne maintenant vers la prochaine mandature : « *Nous aurons à nouveau à traiter des sujets récurrents comme les accès terrestres, ferroviaires et routiers, le projet d'aménagement Port Horizon 2025 et, à plus long terme, les perspectives 2040, période qui correspond à la première échéance des conventions de terminaux issues de la réforme portuaire* ».



## Sylvie Sarzynski

**La commission « Développement durable des entreprises de la place portuaire » affiche une double particularité. C'est la plus récente des commissions, puisqu'elle a été créée à la fin de la première mandature, et elle est présidée par une femme, Sylvie Sarzynski, directrice de Bolloré Ports La Rochelle.**

Sylvie Sarzynski a intégré le Conseil de Développement en mai dernier après avoir pris ses nouvelles fonctions au sein de Bolloré Ports, succédant ainsi à son prédécesseur Ilyasse Aksil également à la présidence de la commission « Développement durable ». « *Présider cette commission correspondait pour moi à une vraie volonté, confie-elle. Tout d'abord par convictions personnelles et aussi pour être en phase pleine et entière avec l'état d'esprit du Groupe Bolloré* ».

Sylvie Sarzynski entend bien continuer de conduire cette commission avec la nouvelle mandature qui s'annonce. « *Nous devons poursuivre notre travail pour continuer à faire émerger des solutions autour du développement durable qui doit être vécu comme un ensemble d'opportunités et non comme une addition de contraintes. À travers les réalisations engagées sur le Port, ce sentiment est maintenant largement partagé : solarisation des bâtiments portuaires, développement des véhicules électriques, écologie industrielle et territoriale, l'intérêt de ces démarches est bien compris et nous permet d'avancer vers l'objectif zéro carbone du territoire* ». Progresser encore, c'est bien l'ambition de la présidente de la commission « Développement durable ». Autour de la charte éponyme signée à ce jour par vingt-trois entreprises portuaires, la commission souhaite lancer une enquête pour recenser par rapport aux engagements pris les actions qui sont réalisées, en cours et à prévoir.

Élargir l'audience de la charte en augmentant le nombre de signataires fait aussi partie des objectifs affichés. Des objectifs qui intègrent également la dimension sociale du développement durable notamment en poursuivant les actions autour de l'emploi à travers le programme « Cap sur l'économie portuaire », et sociétale en intégrant les associations locales.



## Eric Le Bolloc'h

**Mai 2017. C'est depuis cette date qu'Eric Le Bolloc'h préside la commission « Qualité, sécurité et relations clients ». Elle découle de sa prise de fonction en tant que président du syndicat des pilotes La Rochelle-Charente.**

À la tête de cette commission, Eric Le Bolloc'h a succédé à Thierry Warion et à Jean-Michel Toupin qui ont eux-mêmes présidé le pilotage avant lui. À ses débuts en 2009, la commission était baptisée « Qualité, sécurité et relations avec les usagers » mais ce terme d'usagers a bien vite été abandonné pour intégrer la notion de « clients » plus en rapport avec la nature des échanges entre l'autorité portuaire et les opérateurs. Cette commission est celle du quotidien, elle met de l'huile dans les rouages et accompagne la vie du Port tout au long de l'année. « *Contrairement à la commission « Investissement, Logistique et Équipements », nous traitons des sujets à court terme, note Eric Le Bolloc'h, nous sommes très pratiques. Nous prenons les infos et les diffusons en concertation pour optimiser l'activité des opérateurs portuaires.* » Concrètement, il s'agit d'informer sur tous les travaux en cours sur le Port, petits ou plus importants, pouvant durer de quelques jours à quelques mois par exemple pour réparer un quai, un hangar ou un terre-plein. L'objectif est à chaque fois de réduire les gênes ou nuisances pouvant pénaliser l'activité des entreprises portuaires et de suggérer d'éventuels aménagements comme ce fut le cas avec la déviation mise en place dans le cadre des travaux sur le grainoduc. « *Parmi les autres travaux d'envergure, nous avons aussi suivi ceux liés à l'aménagement du Port de Service et de Chef de Baie. Sur le plus long terme, nous avons été associés à la réflexion concernant la sécurité routière sur le Port, sujet pour lequel un diagnostic a été réalisé et qui implique maintenant de continuer à déployer un certain nombre d'actions. Quelles que soient les thématiques, nous ne sommes pas décisionnaires au sein de la commission mais nous faisons en sorte que les choses avancent et que ce qui est acté soit appliqué dans l'intérêt général.* » Un intérêt général qui passe aussi par la sécurité des personnes : « *Nous nous sommes récemment interrogés quant à l'accueil des secours sur le Port. Les entreprises portuaires et le Port ont organisé une rencontre avec le centre 15 pour examiner les responsabilités respectives lorsque les secours ne peuvent se déplacer sur site.* »



## François-Georges Kuhn

**Président de Fast Groupe Maritime Kuhn, François-Georges Kuhn préside la commission « Économie » depuis 2011. Il avait alors pris la suite d'Ilyasse Aksil, ce dernier quittant La Rochelle après avoir achevé sa première mission à la direction de l'agence rochelaise Bolloré Ports.**

« **L**a commission « Économie » se réunit trois à quatre fois par an, se félicite François-Georges Kuhn. En moyenne, six à huit membres y participent et tous les représentants du Conseil de Développement sont invités, comme c'est d'ailleurs le cas dans toutes les autres commissions. Le sujet récurrent, que nous traitons tous les ans conformément aux obligations réglementaires qui sont celles du Conseil de Développement, c'est l'examen de la politique tarifaire du Port afin de maintenir sa compétitivité au regard du coût du passage portuaire. Si le coût de certaines activités comme le pilotage et le remorquage est réglementé, nous veillons au grain pour respecter une harmonie entre les intervenants de la chaîne portuaire concernant l'évolution tarifaire. Nous faisons la tournée des acteurs pour prendre la température, faire passer des messages et discuter entre nous de façon à optimiser notre compétitivité collective ». Cet objectif de compétitivité accrue a d'autre part fait l'objet d'un benchmark il y a quelques années : « *Nous avons analysé le coût de notre passage portuaire en nous comparant aux ports qui s'étendent de l'Espagne à la Belgique. Cette étude a montré que nous étions dans le marché et nous a permis d'identifier deux ou trois pistes de progrès. Ce comparatif, nous allons bientôt le renouveler car il est important de rester en veille, comme nous le faisons actuellement vis-à-vis de nos confrères et néanmoins concurrents du Port de Rouen qui sont en train de revoir leurs tarifs vracs.* » Autre sujet d'importance concernant la compétitivité de la place portuaire rochelaise selon François-Georges Kuhn : la fiscalité liée à la taxe foncière. « *Le Port s'est longtemps vu appliquer à ce titre une réglementation particulière dont bénéficiaient les entreprises portuaires, ce qui n'est plus le cas. Nous devons maintenant nous assurer que par souci d'équité concurrentielle cette même fiscalité s'applique aux autres ports.* »

**L'Escale  
Atlantique**

Mise en page : PEUPLADES.FR  
Impression : Imprimerie Mingot

**Port Atlantique La Rochelle**

141 boulevard Émile Delmas  
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1  
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr  
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédit Photos : Thierry Rambaud,  
Julien Chauvet,  
La Rochelle Photo, Pixabay.

ISSN 1252 - 7963

